



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

TITRES D'IDENTITÉ : UN NOUVEAU SERVICE DANS VOTRE MAIRIE CET AUTOMNE!

Mis en ligne le 11 juillet 2023

La mairie a candidaté pour l'installation d'un dispositif de recueil des titres d'identité : carte d'identités et passeports.

Après validation par les services de la Préfecture, la mairie est en cours d'équipement et de recrutement d'un agent qui sera affecté à ce nouveau service.

Ce dispositif devrait être opérationnel courant septembre 2023.

Nous vous tiendrons informé de l'ouverture des créneaux de prises de RDV (qui se feront via notre site www.heric.fr).

Dans l'attente, vous pouvez vous rendre sur le site :

rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

qui recense les possibilités de RDV dans un rayon de 60 km en temps réel.



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00